

Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)

Rodage, Contacteur démarrage	2.2
Démarrage, Arrêt du moteur	2.3
Particularités des versions essence	2.4
Particularités des versions diesel	2.5
Conseils : antipollution, économies de carburant, conduite	2.6
Environnement	2.9
Levier de vitesses, Frein à main	2.10
Transmission : 4 roues motrices (4WD)	2.11
Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite	2.15
	2.1

RODAGE, CONTACTEUR DÉMARRAGE

Version essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 000 à 3 500 tr/mn.

Ce n'est qu'après **3 000 km** environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien du véhicule.

Version diesel

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 2 500 tr/mn. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est qu'après 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

N'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien du véhicule.



Position « Stop et blocage de direction » St

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « Accessoires » A

Contact coupé, les accessoires éventuels (radio...) continuent de fonctionner.

Position « Marche » M

Le contact est mis.

- **version essence** : vous êtes prêt à démarrer.
- **version diesel** : le moteur est en préchauffage.

Position « Démarrage » D

Si le moteur ne part pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur.

Lâchez la clé dès que le moteur part.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Mise en route du moteur

Par grand froid (température inférieure à -20 °C) : afin de faciliter les démarrages, maintenez la mise sous contact quelques secondes **avant** de démarrer le moteur.

Assurez-vous que le système antidémarrage n'est pas en fonctionnement. Reportez-vous au paragraphe « Système antidémarrage » en chapitre 1.

Injection essence

Moteur froid ou chaud

- Actionnez le démarreur **sans accélérer**,
- Relâchez la clé dès le départ du moteur.



Injection diesel

Tournez la clé de contact jusqu'à la position « Marche » **M** et maintenez cette position jusqu'à extinction du témoin de préchauffage moteur.

Amenez la clé jusqu'à la position « Démarrage » **D sans accélérer**.

Relâchez la clé dès le départ du moteur.

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « Stop » **St**.



Ne quittez jamais votre véhicule clé ou télécommande à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que les airbags.

Le retrait de la clé entraîne le blocage de la direction.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés par le constructeur.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;
- perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule au Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans votre document d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager votre pot catalytique, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.





Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que herbe ou feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

Si les témoins  et  s'allument consultez rapidement un Représentant de la marque.

En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de **l'épuisement complet du carburant**, il est nécessaire de réamorcer le circuit à carburant : reportez-vous au chapitre 1, paragraphe « Réservoir carburant » avant de redémarrer le moteur.

Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée ;
- veillez à ne jamais laisser trop baisser le niveau de gazole dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que herbe ou feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (1/3)

De par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Entretien

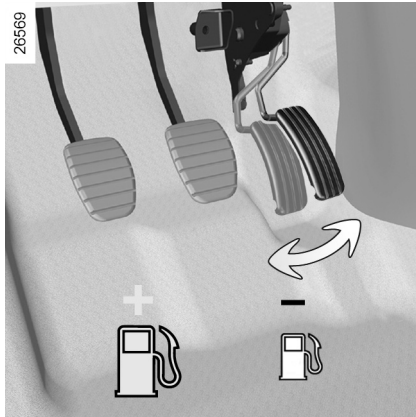
Il est important de noter que le non respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

Filtre à air, filtre à gazole : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (2/3)



Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Conduite

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- La vitesse coûte cher.
- La conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse ».
- Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- Évitez les accélérations brutales.
- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur l'accélérateur.

- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible sans toutefois fatiguer le moteur.

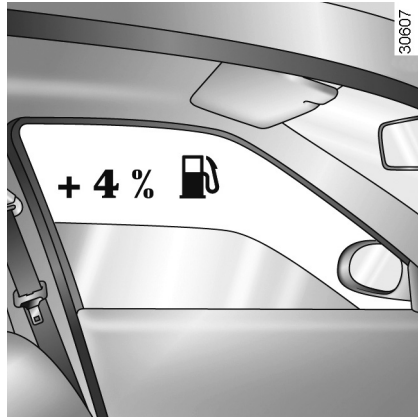
Véhicules équipés de la transmission 4x4 (4WD)

Sur sol horizontal, véhicule à vide, il est recommandé de démarrer en deuxième.



Votre véhicule a une garde au sol plus importante que les véhicules de tourisme. Cela induit un centre de gravité plus haut et donc une sensibilité au renversement plus importante lors de sollicitations brusques ou amples et en virage serré avec une vitesse excessive. Soyez d'autant plus vigilant lorsque le véhicule est chargé (en particulier charge sur le toit). Assurez-vous que l'ensemble des passagers du véhicule sont correctement ceinturés. Une étiquette collée sur le pare-soleil vous en informe.

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (3/3)



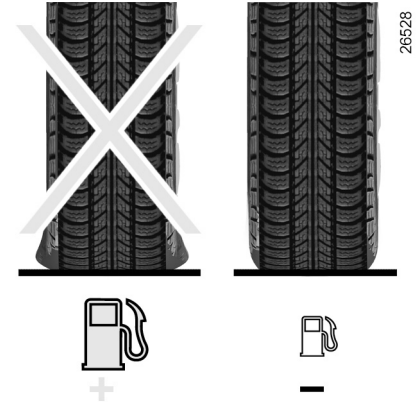
Conseils d'utilisation

- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.

- **Pour les véhicules équipés du conditionnement d'air**, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant son utilisation. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

- Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.
- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.
- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.



- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte » (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés) car, dans ce cas, le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

Pneumatiques

L'augmentation de la consommation peut être le fait :

- d'une pression insuffisante,
- de l'usage de pneumatiques non préconisés.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter **l'environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO₂), et donc à moins consommer (ex : 140 g/km équivaut à 5,3 l/100km pour un véhicule Diesel).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Pour certains véhicules diesel, ce système est complété par un filtre à particules permettant de réduire les émissions de particules de suies.

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.
- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

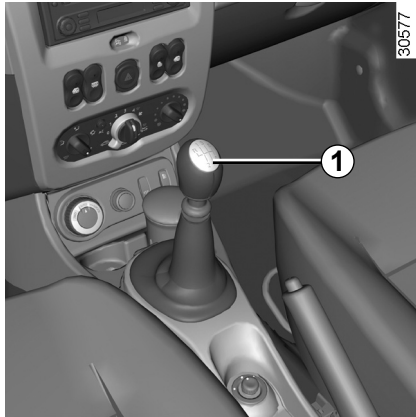
Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85% et valorisable à 95%.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

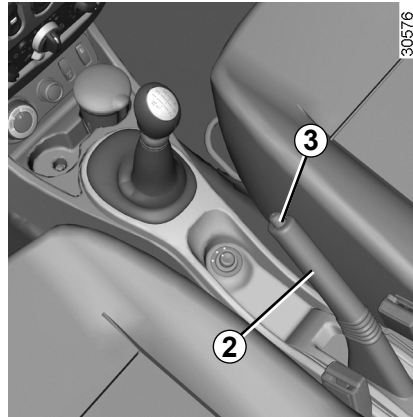
LEVIER DE VITESSES, FREIN À MAIN



Pour passer la marche arrière (véhicule à l'arrêt)

Suivez la grille dessinée sur le pommeau **1**.

Le feu de recul s'allume dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis).



Frein à main

Pour desserrer

Tirez le levier **2** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **3** et ramenez le levier au plancher.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu...).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Pour serrer

Tirez le levier **1** vers le haut, assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé.



En roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré.

Risque de surchauffe.



À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1^{re} ou marche arrière).

TRANSMISSION : 4 roues motrices (4WD) (1/4)



Sachez que la conduite d'un véhicule en tout terrain n'a rien de similaire à la conduite d'un véhicule sur route.

Pour utiliser le potentiel de votre véhicule en tout terrain il est conseillé de suivre une formation de conduite de véhicule 4x4 (4WD).

Votre sécurité et celle de vos passagers dépend de vous, de votre compétence et de l'attention que vous prenez en roulage en tout terrain.

Sélecteur de mode 4x2 (2WD), 4x4 (4WD)

En fonction des conditions de circulation, vous pouvez choisir, en tournant le sélecteur **1**, un mode parmi :

- 2WD ;
- AUTO ;
- 4WD Lock.

Mode « AUTO »

Pour activer ce mode, tournez le sélecteur **1** en position « **AUTO** ».

Principe de fonctionnement

Le mode « AUTO » distribue automatiquement le couple moteur entre les essieux avant et arrière en fonction des conditions routières et de la vitesse du véhicule. Cette position optimise la tenue de route. Utilisez ce mode sur tout type de route (route sèche, neige, chaussée glissante...) ou lorsque vous tractez (remorque, caravane...). Il n'y a pas d'indication au tableau de bord concernant ce mode.

Mode « 2WD »

Pour activer ce mode, tournez le sélecteur **1** en position « 2WD ». Le témoin


2WD s'allume au tableau de bord.

Principe de fonctionnement


Le mode « 2WD » utilise uniquement les roues avant. Utilisez ce mode sur routes sèches et adhérentes.

30575

TRANSMISSION : 4 roues motrices (4WD) (2/4)

Pour désactiver ce mode, tournez le sélecteur **1** en position « AUTO ». Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

Mode « 4WD Lock »

Pour activer ce mode, tournez le sélecteur **1** en position « 4WD Lock ». Le sélecteur revient ensuite à la position « AUTO ». Le témoin  s'allume au tableau de bord.


Principe de fonctionnement

Le mode « 4WD Lock » distribue le couple moteur entre les essieux avant et arrière de façon à optimiser les capacités de franchissement du véhicule en situation tout terrain. Ce mode est à utiliser uniquement hors des routes carrossables (par exemple, boue, fortes pentes, sable).

Pour désactiver ce mode, tournez à nouveau le sélecteur **1** en position « 4WD Lock ». Le témoin s'éteint au tableau de bord. Lors de l'arrêt du moteur, le mode 4WD Lock est maintenu pendant une minute.

Au-delà d'une minute, le système bascule en mode 2WD ou AUTO en fonction de la position du sélecteur.



Nota : si le véhicule dépasse environ 60 km/h, en mode « 4WD Lock », le système repasse automatiquement

en mode « AUTO ». Le témoin  s'éteint.

Particularités de la transmission 4 roues motrices

Le véhicule peut faire plus de bruit lorsque les modes « AUTO » ou « 4WD Lock » sont activés. Ceci est normal.


Si le système détecte une différence de dimensions entre les roues avant et arrière (cas par exemple d'un sous-gonflage, d'une usure prononcée sur un essieu...), le système passe automatiquement en mode « 2WD ».


Les témoins  et  s'affichent au tableau de bord. Roulez à allure modérée pour rejoindre au plus tôt un Représentant de la marque.

Une résolution de ce problème peut être le changement des pneumatiques. Utilisez toujours quatre pneumatiques identiques (même marque, même structure...) et d'usure similaire.

Si les roues patinent de façon excessive, il se peut que des composants mécaniques chauffent.

Si cela arrive :

- dans un premier temps, le témoin  clignote. Le mode « 4WD Lock » est toujours activé, mais il est recommandé de s'arrêter dès que possible pour laisser le système refroidir (jusqu'à l'arrêt du clignotement du témoin) ;
- si le patinage des roues se poursuit, le système passe automatiquement en mode « 2WD » pour préserver les éléments mécaniques.

Le témoin  clignote. Il n'est alors plus possible de sélectionner un autre mode tant que le clignotement est présent.

TRANSMISSION : 4 roues motrices (4WD) (3/4)

Dans ce cas, il est recommandé de s'arrêter dès que possible pour laisser le système refroidir (jusqu'à l'arrêt du clignotement du témoin).

Ce refroidissement peut durer jusqu'à cinq minutes environ.

Lorsque le système détecte un glissement trop important des roues avant, le fonctionnement du moteur est adapté pour réduire le patinage.

Antiblocage des Roues en mode LOCK (véhicules équipés d'ABS)

Lorsque le mode 4WD Lock est actif, un mode tout-terrain de l'ABS est enclenché. Dans ce cas, les roues peuvent se bloquer de manière cyclique pour mieux s'enfoncer dans le sol, ce qui réduit les distances de freinage sur sol meuble. Tant que ce mode est activé :

- la manoeuvrabilité du véhicule est limitée durant le freinage. Ce mode de fonctionnement n'est donc pas conseillé en condition de très faible adhérence (glace par exemple).
- certains bruits peuvent apparaître. Ceci est normal et ne constitue pas une anomalie de fonctionnement.

Contrôle Dynamique de Conduite et système anti-patinage lors d'un roulage «tout-terrain» (véhicules équipés d'ESP)



Lors d'un roulage sur sol meuble (sable, boue, neige profonde), il est recommandé de désactiver l'ESP en appuyant sur le contacteur « ESP ».

Dans ce cas, seule la fonction de freinage roue par roue reste active. Cette fonction va freiner le ou les roues qui patinent pour permettre de transmettre du couple moteur sur les roues ayant le plus d'adhérence. Ceci est particulièrement utile en situation de croisement de pont.

Toutes les fonctions de l'ESP seront à nouveau actives au-delà de 50 km/h environ, (60 km/h en mode 4WD Lock), ou après redémarrage du moteur, ou en appuyant de nouveau sur le contacteur « ESP ».

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le système passe automatiquement en mode

« 2WD », les témoins  et  s'allument.

Roulez à allure modérée pour rejoindre au plus tôt un Représentant de la marque.

Dans certains cas d'anomalie de fonctionnement, il se peut que le système refuse de passer en mode « 2WD » ou en mode « 4WD Lock ».Le mode « AUTO » reste actif.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

TRANSMISSION : 4 roues motrices (4WD) (4/4)



Système 4 roues motrices

- Quel que soit le mode sélectionné, ne démarrez pas le moteur si les quatre roues ne sont pas toutes sur le sol, par exemple lors de l'utilisation d'un cric ou d'un banc à rouleaux.
- Ne tournez pas le sélecteur de mode en virage, en marche arrière ou lorsque des roues patinent fortement. Sélectionnez le mode « 2WD », « AUTO » ou « 4WD Lock » uniquement lorsque le véhicule roule en ligne droite.
- Utilisez exclusivement des pneumatiques répondant aux caractéristiques requises.
- Le mode « 4WD Lock » est exclusivement réservé à la conduite en dehors **des routes carrossables**. Tout autre utilisation de ce mode risque de dégrader la manoeuvrabilité et de détériorer les éléments mécaniques du véhicule.
- Montez toujours sur les quatre roues des pneumatiques aux caractéristiques identiques (marque, taille, structure, usure...). L'utilisation de pneumatiques de tailles différentes sur les roues avant et arrière et/ou gauche et droite peut avoir des conséquences graves sur les pneumatiques mêmes, la boîte de vitesses, la boîte de transfert, les pignons du différentiel arrière...

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (1/4)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- de l'**ABS (antiblocage des roues)** ;
- de l'**assistance au freinage d'urgence** ;
- du **contrôle dynamique de conduite ESP avec contrôle du sous-virage et système antipatinage ASR**.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

ABS (antiblocage des roues)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).




En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Particularité des véhicules 4 roues motrices

En mode « 4WD Lock » le système peut laisser se bloquer brièvement les roues pour optimiser la distance de freinage sur sol très mou (neige, boue, sable...).

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (2/4)

Anomalies de fonctionnement

- Si le témoin  s'allume au tableau de bord pendant la conduite, **la sécurité du freinage est toujours garantie sans ABS** ;
-  et , s'allument au tableau de bord pendant la conduite, **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage**.

Dans les deux cas consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

2.16

Assistance au freinage d'urgence avec Répartiteur électronique de freinage

(suivant véhicule)

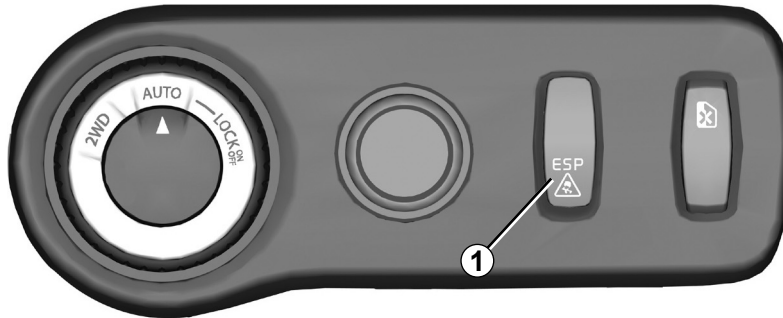
C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (3/4)



30575

Particularité des véhicules 2 roues motrices

La fonction **ESP** ne peut pas être inhibée manuellement (absence du contacteur 1).

Contrôle dynamique de conduite ESP avec contrôle de sous-virage et système antipatinage ASR

Contrôle dynamique de conduite ESP (suivant véhicule)

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESP dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage ASR

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélération ou de décélération.

Désactivation de la fonction


La désactivation de la fonction antipatinage ASR entraîne aussi la désactivation de la fonction ESP (reportez-vous en page suivante).

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (4/4)

Particularité des véhicules 4 roues motrices

Inhibition de la fonction ESP

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue, sable... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par appui sur le contacteur 1.

Le témoin  s'affiche au tableau de bord pour vous en avertir.

Si vous désactivez cette fonction, le système antipatinage ASR est également désactivé.

L'ESP et l'ASR apportant une sécurité supplémentaire, il est déconseillé de rouler avec la fonction inhibée. Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur 1.


Nota : la fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule ou dès le dépassement d'une vitesse d'environ 50 km/h en mode «AUTO » et « 2WD » et d'environ 60 km/h en mode « 4WD Lock ».

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.



D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclenchement

du système le témoin  clignote au tableau de bord.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, les témoins

 et  s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESP et l'ASR sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque.